

Les politiques des drogues au Brésil

Mardi 18 novembre 2025 – 14h–17h (heure de Paris)

Au Brésil, comme dans d'autres pays, les politiques des drogues reflètent une tension entre des approches fondées sur la répression et d'autres sur la santé. La loi de 2006 a instauré une forme de dépénalisation de l'usage personnel de stupéfiants, avec, dans un contexte de surpopulation carcérale, des peines alternatives telles que des avertissements, des travaux d'intérêt général ou des mesures éducatives. En 2024, la Cour suprême fédérale a décidé de dépénaliser la possession à des fins personnelles et établi des seuils permettant de différencier les consommateurs des trafiquants. Cependant, ces efforts restent fragmentés et souvent concurrencés par un discours politique axé sur la « tolérance zéro ». Aujourd'hui, un débat traverse la société civile autour de la légalisation partielle du cannabis, qui pourrait marquer une inflexion historique, alors que la réglementation reste précaire pour l'usage médical du produit. Le Brésil se trouve ainsi à la croisée des chemins, entre durcissement sécuritaire et reconnaissance progressive de la question des drogues comme un enjeu de santé publique et de droits humains.

Avec la participation de **Mariana Broglia de Moura**, doctorante à l'EHESS, **Gabriel Fletran**, directeur de recherches CNRS à Sciences Po, **Paulo José dos Reis Pereira**, professeur à l'Université pontificale catholique de São Paulo, **Sidarta Ribeiro**, professeur à l'Institut du cerveau de l'Université fédérale du Rio Grande do Norte

Séminaire animé par **Sonny Perseil** (ESDR3C / Cnam)

Interventions en français ou en anglais,

Inscription obligatoire (gratuite) : sonny.perseil@lecnam.net